

17. 11. 64

MUSÉE ROYAL

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

10

N^o 902

Dossier concernant une Collection
de Dessins représentant des Monu-
ments Civils & Religieux de
l'Europe offerte en vente par
M^r le Baron de Peellaert

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

Collection de Dessins, etc.

Paris 6 Juin 1844

à Mr. le Ministre de
l'Intérieur

Permettez-moi de vous
adresser à notre avis
la lettre par laquelle
M. le Baron de Peellebert
offre de céder à l'Etat
une Collection de Dessins
représentant des Monuments
Civils & Religieux qu'il a
reproduits d'après nature
dans diverses contrées de
l'Europe.

Ces documents sont
également importants &
présentent un grand
intérêt pour l'archéolo-
gie, mais la Bibliothèque
ne disposant pas de
Collection dans laquelle
ces Dessins pourroient
figurer avec utilité
nous regrettons, Mr le

Ministre, de ne pouvoir
vous proposer de lui
acquiescer pour le dépôt
confié à nos soins.

Si le Gouvernement
^{souhaitait à propos}
~~se charger~~ d'accueillir
l'offre de M. le 18^e
de Beellaert il nous
semble, M^{re} le Ministre,
que la véritable place
de cette Collection serait
soit au Musée royal
d'Antiquités, soit
à la Bibliothèque royale
où elle pourrait même
être consultée avec fruit.

Vous trouverez ici la
lettre pieuse qui accompagnait
votre dépêche du 19
M^{re} d^e d^e des B. et.

N^o 3606 & nous prions,
M^{re} le Ministre, d'agréer

de La Présidente

Le Secrétaire. F. J. B. B. B.

MA

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 19 Mai 1864.

Direction

DES BEAUX-ARTS, DES LETTRES

ET DES SCIENCES.

N^o 3600
12409

N.B. Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la direction.

1 ANNEXE

SOMMAIRE.

Messieurs,



Par la lettre ci-jointe, en communication,
M. le Baron de Tellaert offre de céder
à l'Etat une collection nombreuse de
dessins (aquarelles et spécimens), représentant,
pour la plupart, des vues pittoresques
des monuments civils et religieux
des principales contrées de l'Europe et
pouvant être consultés, par conséquent
avec intérêt, pour l'histoire et l'
archéologie.

Vous jugerez, Messieurs, de la suite
qu'il conviendrait de donner à cette pro-
position, pour ce qui concerne le musée
de peinture.

Agreez, Messieurs, l'assurance de
ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
Alphonse de Serres

A la Commission administrative
du Musée royal de peinture et de sculpture.

Copie

Musée, le 22 Avril 1864



à M^{le} le Ministre D. l' Intérieur,

J'ai consacré quarante ans à recueillir dans diverses contrées de l'Europe des vues ou croquis d'après nature (aquarelles ou sépia) représentant principalement sous leur aspect pittoresque des monuments civils et religieux qui ont servi à la fois l'histoire et l'archéologie. Des notes accompagnant un grand nombre de mes dessins, si Dieu me prête vie, j'espère les compléter d'après les matériaux que j'ai recueillis.

Les vues, classées par ordre de date, s'élevaient en

Pour la Belgique à 1003	
France " 576	
Prusse " 170	
Pays-Bas " 93	
Suisse " 58	
Suède " 66	
Autriche " 52	
Russie - Poudol	
Hannover, Jume 18. 169	
Angleterre " 8	

Total 2195 Croquis en 1863.

J'ai d'abord formé de petits volumes reliés, de 12^e sur 19, au nombre de 32 (de N° 1 à 18) et disparus ou en partie détruits. Puis, j'ai travaillé sur des feuilles détachées de deux formats, de 23^e sur 29 et de 28 sur 36, renfermés dans des albums, au nombre de 25. —

D'après mon dessin, j'ai publié un ouvrage intitulé : Univers des voyages, dédié à S. M. le Roi Léopold, comme preuve de la haute importance de la Belgique et auquel mon Ministère a consacré pour 32 exemplaires, mais la France ne m'ayant pas permis de continuer cette publication qui ne contenait que 30 planches et que je désirais vivement porter à 50. —

Des expositions de mon dessin au Cercle artistique et littéraire de Bruxelles en 1858 et en 1864 ont attiré l'attention et les éloges des artistes.

Le Société archéologique de France m'a décoré en 1861 une médaille d'argent et S. M. le Roi des Pays-Bas m'a décoré de son ordre du Lion avec le grade d'Officier pour l'envoi de mon ouvrage.

Parvenu

Parvenue à l'âge où l'avenir n'existe que par
le passé, j'ai pensé que cette intéressante collection, unique
sans doute dans son genre devrait rester réunie après ma
mort et appartenir à ma patrie.

En conséquence, Monsieur le Ministre, je vous propose
de la céder au Gouvernement Belge sous la condition de la
déposer soit à la Bibliothèque royale ou plutôt au Musée
royal de Peinture, où il conviendrait de créer une Section
d'Aquarelle et de dessiner d'artistes Belges.

Si vous jugez utile ou nécessaire, Monsieur le Ministre,
priez vous enquiser de l'opportunité de mon vœu
de nommer une Commission ou de consulter des artistes
qui connaissent mes tableaux, j'aurais l'honneur de vous
indiquer leur nom ci-dessous :

M. M. Greuter
Bossut
Sproobroux
G. Simonen } artistes

M. Hymans, représentant.
qui pourraient vous adresser un rapport ou vous donner les renseigne-
ments que vous croiriez importants de connaître.

Enfin, Monsieur le Ministre, si il m'était permis
d'exprimer un vœu ce serait d'obtenir à titre d'encour-
agement ou d'indemnité la somme de cent mille
francs pour continuer la publication de mes Souvenirs
de Voyage et la Collection elle-même (tant que ma
santé le permettra) et pour en couvrir les frais
et dépenses.

En attendant votre Décision, Monsieur le
Ministre, daignez agréer les assurances de
votre dévoué

Le Lieutenant-Colonel pensionné,
A. de Peellaert.

Décoré de l'Ordre de Léopold & de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre royal du Chêne.